Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

La Cmar Paca et la Carsat Sud-Est renouvellent leur partenariat

Vendredi 30 juin, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail sud-est ont renouvelé leur partenariat avec l'objectif de faciliter les démarches des artisans en matière de prévention des risques et de préparation de leur retraite.

« Nous connaissons la difficulté rencontrée par les entreprises dans leurs recherches d'informations, de conseils. Comme toutes nos actions, ce partenariat avec la Carsat sud-est a été pensé pour faciliter le quotidien déjà surchargé de nos artisans, sur des enjeux essentiels : la retraite, la santé au travail, la prévention des risques », a déclaré Yannick Mazette, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet accès facilité à l'information et au conseil permettra notamment aux entreprises artisanales de bénéficier d'accompagnements dédiés à : la démarche de préparation d'un futur départ à la retraite ; la prévention des risques professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

« L'une des missions de la Carsat sud-est est de déployer son message de prévention et de diffuser de la meilleure des manières celui sur les bonnes pratiques, a indiqué Vincent Verlhac, directeur général de la Carsat sud-est. En ce sens, il nous apparaît absolument nécessaire de renouveler notre partenariat avec la Cmar PACA qui nous permet de toucher et informer un secteur difficilement accessible : les TPE ».

L'objectif du partenariat est de faciliter les démarches des artisans en matière de prévention des risques et de préparation de leur retraite © DR

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

Région : 100M€ pour aider les entreprises artisanales

Quatre-vingt-sept centimes : c'est le prix moyen de la baguette en France. Mais qui s'en soucie, dès lors que chacun a déjà payé son pain quotidien plus d'un euro et s'attend à 'douiller' encore un peu – ou beaucoup plus – demain ?
Tandis que la grande distribution communique sans relâche sur l'inflation pour rassurer ses clients, les « petits commerçants » restent en première ligne face au consommateur, scrutant la montée des prix pour ajuster dépenses et pouvoir d'achat.
Ils n'imaginent pas surmonter ce nouveau défi, comme l'explique Marie-Dominique Goffinet-Meloyian, 2e vice-présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) Provence-Alpes-Côte d'Azur, avançant un premier argument. « A la suite du premier confinement, j'ai reçu en mars 2020 un courrier de mon transporteur frigorifique exigeant hausse de tarif de 8,5% au motif que les achats de masques et autres mesures sanitaire avaient impacté leurs coûts : on nous prend pour des pigeons ! », conclut

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

sobrement la marchande de pâtes fraîches.

L'inflation pourrait précipiter le déclin des artisans

La 'transition énergétique' a aussi bon dos. Elle a commencé à imposer des prix durablement prohibitifs avec le grand remplacement du nucléaire, et maintenant l'abandon du gaz russe.

Avec la guerre en Ukraine, la spéculation va bon train. « Il va bien falloir un jour que l'on sache ce qui se passe et faire un audit à propos de toutes ces hausses », menace Gilles Dutto, artisan boulanger des Alpes-Maritimes et président départemental de la CMAR 06. La bourse de Chicago où se fixent les prix mondiaux des céréales se frotte les mains. « Nous venons d'atteindre 463€ la tonne de blé, ce qui est un record absolu » se désole l'artisan. La farine va suivre, puis le pain, en juin, prévoit Gilles, vent debout contre une inflation venue de loin et de toutes part. Et que l'on ne maîtrise plus. « La baguette de pain, depuis 35 ans, était au-dessous de l'indice des prix à la consommation ». Mais qui s'en soucie ? Ce qui inquiète les commerçants, avec toutes ces hausses intervenues depuis les Gilets jaunes, c'est « qu'à un moment donné, il ne sera plus possible de répercuter les hausses que nous subissons sur les prix de vente de nos produits ». Un sentiment largement partagé par les représentants de la CMAR présents à la conférence de presse tenue le 19 mai par son président régional, lui aussi boulanger, le vauclusien Yannick Mazette.

Zéro rideau fermé

Il fallait agir pour rassurer. Isabelle Campagnola-Savon, conseillère régionale, est arrivée avec la promesse d'un dispositif de 100M€ en faveur des TPE, PME, artisans et commerçants prévoyant d'aider d'ici la fin de la mandature, en 2028, près de 70 000 entreprises régionales*.

Il faudra d'abord voter, en juin, un « schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation » puis préparer la signature, en octobre prochain, d'une convention avec la CMAR précisant l'offre donnant un contenu à la promesse politique « notre région, nos artisans d'abord ». Il s'agirait de « renforcer les engagements pris en faveur des entreprises de proximité » et de poursuivre le dispositif « zéro rideau fermé » d'ici 2023 avec des financements de 12M€ par an pour des aides conjoncturelles, l'implantation de boutiques à l'essai, et un soutien à l'investissement dans des territoires « à enjeux ».

L'élue régionale souscrit sans réserve à l'idée que « l'artisanat est non seulement garant du bien-être des territoires mais également de celui de ses habitants », mais elle doit faire face à une chambre qui a vu, à la fois, exploser le nombre de ses radiations (+60%) avec 15 000 adhérents en moins pour l'année 2021, et celui de ses adhérent « auto entrepreneurs », constituant aujourd'hui les trois-quarts de ses nouveaux inscrits.

Un secteur représentant 20% du PIB régional

Ces derniers ont certes permis à la chambre de voir ses inscrits progresser, sur ces cinq dernières années, plus de 40%. Mais leur contribution financière est très faible (2 M€). Les sujets des subventions et de la formation restent donc cruciaux pour Yannick Mazette qui n'a pas abandonné l'idée de faire de la CMAR Provence-Alpes-Côte d'Azur une chambre consulaire de référence au plan national avec ses 270 membres et 21 commissions territoriales garantes d'un travail de proximité au service de l'économie locale qui devient urgent : bien des rideaux risquent de se baisser définitivement, faute de repreneurs.

La chambre ne donne pas de chiffre sur le taux de reprise des entreprises, mais situe clairement l'enjeu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

sous-jacent à la convention d'octobre prochain avec le Conseil régional : « au plan national, ce sont 300 000 entreprises artisanales qui devront changer de mains dans la décennie. Notre région qui pèse pour 10% de l'activité artisanale du pays devrait être concernée par la transmission de 30 000 commerces. En réalité, ce chiffre est de 54 000 ». Il faudra donc bien mettre la main à la poche pour aider un secteur représentant 170 000 emplois directs et 20% du PIB régional. Mais, là comme ailleurs, il faudra réussir à mettre en place, dans le même temps, des formations permettant à des jeunes de sentir leurs épaules assez larges pour succéder à leurs aînés.

**sur un total régional de 500 000 entreprises dont 200 000 artisanales.*

Un Vauclusien à la tête de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat

Après sa victoire lors des élections des Chambres de métiers et de l'artisanat qui viennent de se tenir du 1er au 14 octobre 2021, la liste 'La Voix des artisans' vient de porter son chef de fil, Yannick Mazette, à la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cette officialisation est intervenue suite à l'assemblée générale constitutive de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR Paca) qui vient de se tenir ce lundi à Marseille*.

Engagé en faveur de l'apprentissage
Agé de 55 ans, Yannick Mazette, maître artisan boulanger à l'Isle-sur-la-Sorgue, est élu pour un mandat de 5 ans. Grand défenseur de l'artisanat et engagé en faveur de l'apprentissage, celui qui est à la tête de 4 boulangeries est élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse depuis 2005 avant d'en devenir vice-président en 2010.
Vice-président du Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) Sud Paca depuis 2017, il a été aussi le président de la Confédération nationale de boulangerie-pâtisserie de 2011 à 2019, au sein de laquelle il a aussi exercé les fonctions de président de la commission de la qualité, de la formation et de l'innovation et de président de la commission de la communication, de la promotion et de l'information. Il est également vice-président de la Confédération générale de l'alimentation en détail de région Paca depuis 2014, ainsi que président de la commission formation de la CMAR Paca depuis 2011.

Démarche vertueuse et circuits courts
« Yannick Mazette s'est fortement investi au profit des artisans boulangers depuis de nombreuses années puisqu'il a également été président de l'Organisation professionnelle de la boulangerie de Vaucluse de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

2009 à 2019 et président de l'Organisation professionnelle de la boulangerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2016 à 2019, explique le CMAR Paca. Perpétuellement à la quête de l'excellence de l'artisanat et de la meilleure transmission des savoir-faire, il a contribué au rayonnement de sa ville en réintroduisant la culture du blé à l'Isle-sur-la-Sorgue, démarche vertueuse qui valorise les circuits courts et qui traduit les valeurs de responsabilité et d'authenticité de cet homme de conviction. »

Près de 199 000 artisans et conjoints collaborateurs
Représentant les intérêts de près de de 199 000 artisans et conjoints collaborateurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR Paca regroupe 150 élus ainsi que 1 000 collaborateurs basés au sein de son siège à Marseille ainsi que dans ses 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 campus de l'université régionale de métiers et de l'artisanat. Chaque année, l'organisme consulaire reçoit en région 1 000 personnes, rencontre 22 600 jeunes, conseille 16 000 porteurs de projets de création et accompagne 23 000 chefs d'entreprises.

**Sont également élus : Stephan Figuière, président de niveau départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Fabrice Zimmermann, président de niveau départemental des Hautes-Alpes, Gilles Dutto, président de niveau départemental des Alpes-Maritimes, Daniel Salenc, président de niveau départemental des Bouches-du-Rhône et Roland Rolfo, président de niveau départemental du Var.*

Chambres de métiers, ouverture des campus aux apprentis ce 15 septembre

Les campus des Chambres des métiers de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ouvrent leurs portes aux apprentis et à leurs parents mercredi 15 septembre à partir de 14h. A cette occasion le Campus d'Avignon situé 12 boulevard Saint-Roch sera ouvert. Ses deux ambassadeurs Thibault et Solenne feront feront découvrir les lieux, délivreront les informations inhérentes à l'établissement et évoqueront leur expérience.

L'apprentissage filière d'excellence ? Entre 2020 et 2021 et malgré la pandémie de la Covid-19, en Paca, les apprentis et étudiants ont été plus de 90% à obtenir leur diplôme, plus de 86% à réussir leur insertion professionnelle et plus de 90% à obtenir satisfaction auprès de leurs apprenants.

Préparer sa journée portes-ouvertes

Les rendez-vous de l'apprentissage évoqueront les prépa-apprentissage, les métiers du commerce, du service et des arts de la table, de l'alimentaire, du bâtiment. L'apprentissage concerne les formations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

allant du CAP (Certificat d'aptitude professionnel) au Bac +5. La journée sera l'occasion d'échanger avec les équipes du campus et sur le projet de l'apprenti, de découvrir les offres d'emploi en alternance à pourvoir immédiatement au sein des entreprises partenaires de l'Urma (Université régionale des métiers et de l'artisanat de région Paca) et de bénéficier d'un coaching 'Curriculum vitae' et recherche en alternance.

Les infos pratiques

Les personnes et familles intéressées doivent, au préalable, prendre rendez-vous auprès des équipes de campus de leur choix. Campus d'Avignon. Ambassadeurs Thibault et Solenne. 12 boulevard Saint-Roch à Avignon. 04 90 80 65 70 et Urma.avignon@cmar-paca.fr

Les autres adresses

Campus de Digne-les-Bains : Candice et Rémi. 15, rue Maldonat. 04000 Digne-les-Bains, urma.digne@cmar-paca.fr 04 92 30 90 80 ; Campus de Gap : Nathalie et Caroline, 10 route de Graffinel – 05000 Gap. urma.gap@cmar-paca.fr 04 90 53 98 00 ; Campus de la Seyne-sur-Mer. Youri, Laurence et Noémie, 68 allée des Forges, 83500 LA Seyne-sur-mer, urma.laseyne@cmar-paca.fr 04 94 10 26 80 ; Campus des Arcs-sur-Argens : Florine et Judicaëlle , Chemin de Guéringuier, 83460 les Arcs-sur-Argens , urma.lesarcs@cmar-paca.fr 04 94 99 51 80 ; Campus du Beausset : Leslie et Keryline, 138 allée des Primevères, 83330 Le Beausset urma.lebeausset@cmar-paca.fr 04 94 98 57 30 ; Campus de Saint-Maximin, Stéphanie et Joanne, 845 chemin du Défends, 83470 Saint-Maximin-de-la-Sainte-Baume urma.saintmaximin@cmar-paca.fr 04 94 37 10 50

En savoir plus

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Paca

C'est : un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat ; Un réseau de proximité à l'écoute des entreprises artisanales et un interlocuteur des collectivités locales et des pouvoirs publics ; 150 élus pour représenter et mobiliser le secteur ; 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs ; 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

Cadenet signe la charte de proximité de la Chambre des métiers

Après Vedene, Morières-lès-Avignon et Caderousse, la commune de Cadenet vient grossir les rangs communes vauclusiennes signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

La charte, signée à la mairie de Cadenet entre le maire de la commune, Jean-Marc Brabant, et le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

président de la délégation de Vaucluse de la CMAR, Thierry Aubert, vise à promouvoir le 'consommer local, consommer artisanal', philosophie chère à la chambre consulaire.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse: « le but de la charte en faveur d'une économie de proximité est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. »

L.M.

Décès de Jean-Louis Gauthier, ancien président de la Chambre des métiers de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

Jean-Louis Gauthier, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse entre 2005 et 2010, fervent défenseur de l'artisanat, n'est plus.

Maître Artisan coiffeur depuis 1991, il débute sa carrière débute en 1967 et s'engagera dans le développement de l'artisanat toute sa vie. « La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Paca tient à saluer la mémoire d'un homme de convictions qui, au service du Syndicat de la coiffure et de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse durant de longues années, fut un ardent défenseur de nos métiers de passion, en s'appuyant, toujours, sur la nécessité d'une bonne formation professionnelle et le respect de la qualification. »

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse entre 2005 et 2010, son activité consulaire commence en 1986 lorsqu'il devient administrateur de l'institution. S'en suivent les postes de Secrétaire adjoint (1989-1992), Trésorier Adjoint (1992-1995), 2ème Vice-Président (1995-1999) et 1er Vice-Président (1999-2005), avant de prendre la présidence en 2005. « Infatigable défenseur de l'artisanat et des artisans, il aura démontré qu'il n'y a pas de fatalité dans l'action publique, mais simplement la volonté et l'engagement des élus, qui permet de transformer un territoire. »

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

Les ‘tops des artisans’ : 39 services proposés par la Chambre des métiers de Paca

Avec la sélection des ‘tops des Artisans’, la Chambre des métiers de Provence-Alpes-Côte d’Azur propose 39 prestations de services pour optimiser l’activité des artisans et améliorer le quotidien des chefs d’entreprise. Un arsenal d’outils qui témoigne une fois de plus que la « chambre des métiers n’est pas qu’un guichet d’enregistrement » selon Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

1 000 artisans forment un panel représentatif

Toutes issues du catalogue d’offres de services de la chambre consulaire, les 39 prestations qui forment les ‘Tops des Artisans’ ont été sélectionnées par un panel représentatif composé de 1 000 artisans de la Région Sud, à qui différentes questions ont été posées sur l’intérêt des prestations. C’est en pondérant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

les résultats obtenus selon plusieurs critères que la chambre a pu consolider la sélection globale des prestations plébiscitées par les artisans, disponible sur le site internet cmar-paca.fr mais également en libre-service dans les 15 antennes régionales de la CMAR dont celle du Vaucluse.

A chaque étape clé de l'activité

La sélection est représentative de l'offre de services de la chambre consulaire, qui accompagne ses ressortissants sur toutes les thématiques liées au fonctionnement d'une entreprise artisanale, à chaque étape clef de la vie d'une entreprise artisanale : création, gestion, juridique, commercial, innovation, développement, etc.

Dispensées par une équipe de meilleurs ouvriers de France, chercheurs, experts de leurs domaines respectifs, les prestations ont été pensées pour « améliorer le quotidien des chefs d'entreprise et correspondent à des besoins d'accompagnement identifiés par le plus grand nombre. » Les prestations sont ainsi classées en huit thèmes : s'engager dans l'apprentissage ; entreprendre dans l'artisanat ; piloter et sécuriser son activité ; vendre plus et mieux ; développer son entreprise ; faire le point et enfin trouver un repreneur.

Pour une efficacité optimale lors de la recherche de la prestation adaptée à sa propre problématique, la pastille « les tops des Artisans' est également présente sur les autres supports de la CMAR Paca, notamment sur son catalogue de formation continue. Rappelons qu'en Vaucluse, l'artisanat représente plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR regroupe 1 000 collaborateurs et a permis l'accompagnement de 23 000 chefs d'entreprises.

Vedène signe la charte de proximité en faveur des circuits courts

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

La commune de Vedène vient grossir les rangs des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte en faveur de l'économie de proximité, initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR). Objectif ? Promouvoir la consommation locale et artisanale.

Joël Guin, édile de la commune de Vedène, inscrit ainsi la municipalité dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes de proximité ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Paca.

L'engagement repose sur quatre principes :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux,
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune,
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse: « Le but de la charte en faveur d'une économie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

de proximité est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. »

L.M

Thierry Aubert : « La Chambre des métiers n'est pas qu'une chambre d'enregistrement »

La commune de Courthézon vient de rejoindre la liste des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte de proximité initiée par la CMAR (Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Sud. Interview de Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

Que représente l'artisanat dans le Vaucluse ?

Le poids économique des entreprises artisanales est conséquent. Ce sont plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. Sur Courthézon, l'artisanat représente 43% du tissu économique, 183 entreprises sont à ce jour recensées. Nous mettons l'accent sur la proximité en nous rapprochant des artisans par le biais des communes et des élus locaux, afin de faire connaitre l'éventail de services offerts par la Chambre. Les artisans sont des acteurs indissociables et incontournables de l'attractivité de la commune. Ce sont des entreprises pourvoyeuses d'emploi, elles véhiculent également au quotidien des valeurs d'excellence, un savoir-faire et tissent du lien social.

Quels sont les rôles incombant à la CMAR ?

Dans beaucoup d'esprits, la CMAR n'est qu'une banale chambre d'enregistrement, un guichet ou les artisans s'enregistrent à leur création et à la clôture de leur activité. Ce n'est absolument pas que ça. La Chambre offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. Nous agissons au plus proche des artisans pour les aider au quotidien. Nous n'exerçons aucune ingérence dans les affaires de la commune, nous apportons une expertise, une connaissance technique du terrain et du réseau, à disposition des communes et de leur tissu artisanal.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

51 communes ont signé la charte de proximité, quelle en est la vocation ?

Le but de la charte en faveur d'une économie de proximité est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. Cette charte de proximité repose sur quatre axes majeurs. Le premier vise à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal", pour la valorisation des produits locaux. Nous encourageons le grand public au travers d'actions de communication favorisant les circuits courts.

> « *La CMAR offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise*. »

Le second axe entend renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, notamment en aidant par exemple dans la création d'une zone artisanale. Nous avons par exemple collaboré dans le cadre de la 'Traversée des arts' située dans le centre commercial de Monteux. Cette rue était totalement vide, nous avons apporté un soutien à la réimplantation des artisans d'art. C'est désormais une traversée dynamique et attractive. Les métiers d'art sont généralement de petites structures qui n'ont pas forcement les moyens financiers pour se lancer dans des projets. En se regroupant, elles mutualisent leurs efforts. Nous avons également un projet de réimplantation d'art dans la commune de Cadenet, en collaboration avec le maire. Le 3e volet entend renouveler les entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise. Nous mettons ainsi en contact des cédants et reprenants. Et enfin, l'ultime axe illustre la volonté de soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

La bonne volonté n'est-elle pas compromise par le manque de foncier sur notre territoire ?

Un artisan n'a pas un grand besoin de foncier, comme je le dis souvent aux élus, il est inutile d'acheter des zones de 2000m². Un artisan a besoin au bas mot de 300m², c'est amplement suffisant pour son local et un emplacement de stationnement. En ce qui concerne le centre-bourg, les centre villes se sont vidés et le foncier existe. Selon moi, l'implantation d'un artisan, en centre ou en périphérie n'implique pas de réelle problématique.

Quelles sont vos actions pour pallier la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place un DEAR (Diagnostic entreprise artisanale de région), conjointement avec les six chambres de la région Sud. Cette prestation entièrement gratuite, propose au chefs d'entreprise un temps de réflexion, afin de porter un regard neuf sur leur activité. L'artisan bénéficie de pistes de développement durant une matinée. Nous ne nous immisçons pas dans la gestion de l'entreprise, nous montrons simplement que d'autres modalités d'action peuvent aboutir à une meilleure rentabilité et efficacité. Nous avons également mis en place l'action 'Déclic rebond' afin d'accompagner les artisans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

dans leurs démarches administratives, notamment en rapport avec le PGE (Prêt garanti par l'Etat), les reports d'échéance de charges sociales, le dialogue avec la banque, la médiation de crédit avec la Banque de France. La finalité est de les accompagner dans ces démarches importantes. Le dispositif 'Déclic numérique', lui, vise à soutenir les artisans dans leur transition numérique, afin de conserver un minimum d'activité lorsque les locaux sont portes closes. Cela se traduit notamment par l'aide à la création de site internet ainsi qu'un éventail large de conseils numériques.

« *Nous ne nous immisçons ni dans la gestion de la commune, ni dans celle de l'entreprise*. »

Proposez-vous des aides financières à destination des artisans ?

Si un artisan est en difficulté avec l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), j'interviens en sa faveur. Beaucoup d'artisans sont en déprime, en repli sur soi, mais malheureusement, nous ne pouvons les accompagner financièrement. Pour cela, il existe les aides de l'Etat qui ont permis de sauver énormément d'entreprises, dois-je le souligner. En effet, nous sommes à -30% de cessations d'entreprise. Toutes ces entreprises sont encore la grâce aux aides étatiques. J'ai rencontré le directeur de la Banque de France récemment, il est vrai que certaines banques remettent la pression en laissant entendre qu'il faudrait commencer à rembourser le PGE. C'est une pression supplémentaire pour les chefs d'entreprise, qui affichent une reprise d'activité plus que timide et ne peuvent toujours pas faire face à leurs charges.

Un exemple de dispositif de circuit court ?

Nous avons signé une convention avec la ville d'Avignon, mettant en relation les cantines scolaires et la Confédération de boulangers et pâtissiers du Vaucluse. Un regroupement de 4 à 5 boulangers fournissent le pain aux élèves. Nous avons également un partenariat avec le campus d'Avignon, il est important de souligner que la CMAR gère en gestion le plus gros campus de Paca avec pas moins de 1200 jeunes. La ville d'Avignon nous fournit de la viande que les jeunes transforment et mettent à disposition des cantines. Nous travaillons également avec Serge Andrieu, maire de Carpentras, dans le cadre d'une signature avec la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) au sujet de la problématique des déchets de bâtiment, de concert avec la société Lafarge.

Le mot de la fin ?

Je souhaite tout de même terminer sur une note d'espoir. Les artisans se battent, beaucoup d'entreprises ont été sauvées, l'économique tend à repartir. Nous faisons le maximum pour aider nos entreprises car elles font partie du patrimoine culturel, culinaire. Les chiffres le prouvent : 4 milliards de chiffre d'affaires dans le Vaucluse générés par l'artisanat, on ne peut pas s'en passer…

Le foncier, nerf de la guerre selon Nicolas Paget, maire de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, justifie son action sur la base d'un constat : « la vie commerçante

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

est le cœur battant d'une commune, nous avons un rôle à jouer dans la dynamique commerçante de nos villages. » Parmi les dispositifs adoptés par l'édile : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan 'consommez bons, consommez Courthezon' incitant aux circuits courts, un livret regroupant les coordonnées des commerçants (ouverts et 'Click & Collect'), une réorientation des achats publics, etc.

« Nous avons de plus en plus de demandes d'installation, mais nous souffrons du foncier. Renforcer l'attractivité artisanale repose sur le foncier et l'urbanisation, transformer en local commercial à coût modéré pour inciter à installer. Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera dans les prochains mois une supérette, un fromager et d'autres activité. » Le maire confirme la disponibilité de locaux en intramuros mais souligne le manque cruel de locaux vacants en périphérie, ou les places de stationnement représentent un atout commercial majeur. « A Courthézon, nous disposons d'une zone d'activité attractive à proximité de l'A7 et de l'A9. Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation, avec la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange. Notre objectif est d'agrandir ces zones d'activité. » La commune a par ailleurs participé au Fonds Covid Résistance, afin de soutenir son tissu économique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 décembre 2025

La ville de Courthézon est désormais signataire de la charte en faveur d'une économie de proximité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !